

Horizon

magazine municipal d'informations - trimestriel - n° 177 - Avril 2017

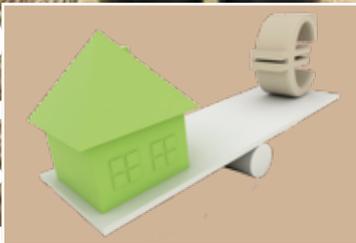
Plantations
sur le site des 1000 arbres

P.06



L'enfouissement des
réseaux aériens continu

P.10



Budget 2017

P.17



Le dernier café du village
sauvé !



ÉDITO

Noyelloises, Noyellois,

Le premier trimestre est toujours « chargé » avec diverses manifestations des associations, la préparation et le vote du budget 2017...

Vous trouverez le détail du budget dans votre magazine d'information. À noter la baisse des taux communaux, le maintien du volume des investissements (différentes infrastructures ou mise en conformité de celles-ci...). C'est toujours un exercice difficile du 1^{er} trimestre car le budget est limité en recette par la ponction, depuis quatre années, d'une part des dotations de l'État pour rembourser les déficits publics.

Chaque nouvel investissement fait l'objet d'une mise en compétition des divers fournisseurs ou entreprises. Pour 2017, l'achat des murs du dernier café a fait beaucoup de bruit auprès des médias très friands de ces opérations. Mais c'est bien, en fait, un investissement avec possibilité d'un retour sur investissement (loyers) et aussi un moyen de préserver un lieu de convivialité et la dernière licence de boissons de la commune.

Vos champions sont félicités pour leurs bonnes prestations et ainsi faire connaître le village. Il est à noter que deux communes des Hauts de France (une seule dans le Pas-de-Calais : Noyelles) ont été labellisées « Ville Internet 2017 ». C'est donc un plus et une reconnaissance des investissements municipaux et du travail des services.

Cette année sera marquée par deux scrutins (Présidentiel et Législatif). Ce 23 avril pour le 1^{er} tour et 7 mai pour le 2^{ème} tour pour un nouveau Président de notre République. Ce 11 juin et 2^{ème} tour le 18 juin pour le renouvellement de l'Assemblée Nationale. Par vos votes, vous allez apporter vos voix à l'un ou l'autre des candidats. Participer à ce geste s'appelle « faire son devoir » ! On ne peut rien exiger si on a pas participé !

À toutes et tous, rendez-vous les 23 avril, 7 mai et 11 et 18 juin.

Le Maire
Léon COPIN



horizon
N° 177 - Avril 2017
Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 38 38
communication@noyelleslesvermelles.fr
Directeur de la publication
Léon COPIN
Rédaction - Infographies
Photographies - Réalisation
Céline PARMENTIER
Service Communication
Impression RCS 378 454 300
Tirage 1 120 exemplaires
Dépôt légal à parution.





Échos

- 04 500 arbres plantés par les écoliers noyellois
- 05 Concours des maisons fleuries
- 06 Déploiement de la fibre optique à Noyelles
L'enfouissement des réseaux aériens continu
- 07 Diagnostiquer l'éclairage public
Nouvel emplacement pour les conteneurs
- 08 Des champions à la section judo de la MJC
Noyelles village Internet
- 09 Rencontre avec notre championne de Sambo

Dossier

- 10 Le budget communal 2017

Jeunesse

- 12 Sensibilisation des jeunes piétons
Carnaval au multi-accueil l'Orée du Jour
- 13 European Tour avec le Comité de Jumelage
- 14 Au centre de loisirs les enfants ne s'ennuient pas
- 15 Les Temps d'Activités Périscolaires

Noyelles&vous

- 16 Accueil des nouveaux nés et nouveaux habitants
Concours des maisons décorées de Noël
- 17 Le dernier café du village sauvé !
- 18 Cérémonie de la citoyenneté
Elections 2017, ce qu'il faut savoir

20 **RETOUR SUR** _____

Infos en plus

- 22 Nuisances sonores
Le défenseur des droits
Tranquilité vacances
Collecte des déchets végétaux



p19 La page de la bibliothèque municipale
Conseils de lecture et informations
culturelles.

p23 État civil
Retrouvez les naissances, mariages
et décès du trimestre.



Plantations sur le site des 1 000 arbres

500 arbres plantés par les écoliers noyellois

Les élèves de CM2 de l'école Pierre Baudel ont participé à la plantation d'arbres et d'arbustes sur le site des « 1 000 arbres », Rue d'Annequin.

Les enfants ont d'abord assisté à une présentation leur expliquant les enjeux d'une telle plantation pour la commune. Quelques conseils techniques ont été donnés par Michel Abdellah Eco-garde de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Puis dans un second temps, chaussés de leurs bottes et accompagnés par leurs enseignants, quelques parents, des élus, les agents des services techniques noyellois et de Michel Abdellah, les enfants ont procédé aux plantations.

Celles-ci viennent canaliser et accompagner les plantations déjà réalisées sur ce site en 2012. Ainsi, un cheminement se dessinera, permettant aux randonneurs de rejoindre le cavalier et les chemins de

randonnées.

Les enfants ont planté 500 arbres et arbustes : Charme commun, Cerisier, Chêne, Rosiers des chiens, Fusain d'Europe, Saule des vanniers, Viorne lantane et Cassissier.

Le site des « 1 000 arbres » créé en 2012

Une première plantation avait eu lieu en 2012 avec la création du site des « 1 000 arbres ». Cette opération menée conjointement avec Artois Comm. avait pour but de donner un coup de pouce à la biodiversité dans plusieurs communes du territoire. Les arbres avaient été plantés par les élèves de l'école Pierre Baudel.

À Noyelles, l'arbre est au cœur de la commune

En 2016, les services techniques ont procédé à un inventaire des espèces présentes sur la commune.

Pas moins de 1 850 arbres, répartis sur toute la commune, ont été dénombrés. 19 essences jalonnent les rues et ruelles et le site des 1 000 arbres.

L'inventaire des espèces présentes, le travail de comptage et d'identification permettent à la commune de mieux gérer les nouvelles plantations en prenant en compte l'existant.

Sur le site des 1 000 arbres, le fauchage n'est effectué qu'une fois par an sur un seul layon qui permet aux promeneurs de rejoindre le cavalier et les chemins de randonnées. Aucun traitement phytosanitaire n'est utilisé. Cela permet aux plantes d'accomplir leur cycle de développement et de préserver l'habitat d'insectes pollinisateurs et d'amphibiens.

Les inventaires menés concernant la faune et la flore ont mis en avant que de nombreuses espèces protégées ou rares sont établies sur la commune ou y transitent.

Aux espaces naturels qui entourent la commune viennent s'ajouter les espaces verts, les parcs, les plantations en bordure de route, les nombreux jardins des particuliers... qui permettent à la flore et à la faune de circuler en empruntant ces corridors biologiques.



Plantations d'arbres par les enfants de l'école Pierre Baudel



Les services techniques municipaux, les élus et les enseignants ont participé



Fleurir sa commune c'est agir en faveur de la qualité de vie des habitants, mais c'est aussi choisir de lui donner une image toujours plus accueillante.

Pour participer au concours inscrivez-vous en mairie ou téléchargez le bulletin d'inscription sur le site de la commune www.noyelleslesvermelles.fr (rubrique actualité) avant le 31 mai.

Concours des maisons fleuries : inscrivez-vous avant le 31 mai !

Votre participation au concours communal contribue au fleurissement de la commune et l'aide à se distinguer devant le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris !

Ensemble, faisons de Noyelles une commune fleurie où il fait bon vivre !

Déploiement de la fibre optique à Noyelles

L'infrastructure permettant aux Noyellois de disposer, s'ils le souhaitent, du très haut débit va être déployée par SFR.

Vous avez sûrement remarqué des techniciens dotés d'un gilet floqué SFR déambuler dans la commune. Il s'agit de la toute première étape pour le déploiement de la fibre optique. Les agents SFR viennent en effet de procéder au piquetage des logements de la commune. Ils ont centralisé l'ensemble des informations socio-démographiques, géographiques et topologiques qui caractérisent la commune.

L'étude technique viendra ensuite. Le réseau sera préparé sur papier avec le tracé, la localisation des points de distribution, l'architecture du réseau... pour l'installation de la Fibre optique jusqu'à l'habitation (FFTH).

Les études et les travaux nécessaires au déploiement de la fibre sont intégralement financés par SFR. Dans la rue, les fibres passeront par les réseaux souterrains existants (eau, électricité, telecom...).

Dès que votre logement devient éligible à la fibre, vous pourrez contacter les fournisseurs d'accès au très haut débit de votre choix pour connaître leurs propositions.

Avec la fibre optique, le débit peut être 10 à 1 000 fois plus rapide qu'une connexion ADSL avec une qualité bien supérieure.

« La municipalité n'est pas restée passive face à la demande croissante des noyellois qui souhaitent obtenir un réseau très haut débit opérationnel au plus vite. SFR s'étant engagé à déployer l'infrastructure permettant d'apporter la fibre à 99% des foyers noyellois d'ici le début 2019, le Conseil Municipal a validé cette coopération en début d'année.

Nous vous informerons sur le calendrier des travaux de deployment de la fibre sur la commune prochainement. »

Léon Copin, Maire

L'enfouissement des réseaux aériens continu

Annoncé dans le programme 2010-2020 de la municipalité, le programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques se poursuit sur la commune.

Mi-février, la société Enedis (ERDF) a déposé les derniers poteaux de la rue de l'Artois. Une opération impressionnante puisque c'est une grue de 70 mètres qui a déplacé les poteaux qui pesaient près de quatre tonnes pour certains.

La commune est bien plus belle sans poteaux et fils aériens disgracieux. Mais ce n'est pas qu'une question d'esthétique, c'est aussi une question de sécurité.

L'enfouissement des lignes permet d'éviter d'éventuelles chutes de câbles lors de tempêtes par exemple. Et l'utilisation de nouvelles technologies permet aujourd'hui un meilleur acheminement de l'électricité en souterrain.

97% des réseaux de la commune sont souterrains.

Les derniers réseaux aériens, résidence Faneuille, seront enterrés avant 2020 comme s'y est engagée la municipalité.



Diagnostiquer l'éclairage public

Dans le cadre de son accord cadre avec la Fédération de l'Énergie du Pas-de-Calais, la municipalité a réalisé, avec le soutien du SIVOM des 2 Cantons, un diagnostic des installations lumineuses de la commune.

Le diagnostic mené a permis de connaître de façon détaillée les installations existantes, d'évaluer les risques électriques et mécaniques des ouvrages, d'envisager l'amélioration de la performance des installations ainsi que la réduction et l'optimisation des dépenses liées à l'éclairage sur la commune.

« 70% du parc d'éclairage se trouve dans un bon état général et 3% du parc est classé vétuste dont les 20 lanternes de type boule... »

La commune de Noyelles possède 18 armoires électriques et 590 luminaires. Selon l'étude, 70% du parc d'éclairage de la commune se trouve dans un bon état général suite aux nombreuses rénovations effectuées ces dernières années par la municipalité. Toutefois, 3% du parc est classé vétuste. En effet, la commune dispose de 20 lanternes de type boule qui fonctionnent encore au mercure.

L'étude menée préconise, dans un premier temps, de sécuriser et mettre en conformité certaines armoires électriques et de procéder au remplacement des lanternes de type boules ainsi que celles cassées.

Dans un second temps, la commune pourra procéder au remplacement des lampes énergivores par des LEDs tout en mettant en place des systèmes d'économie d'énergie



comme par exemple des niveaux d'éclairage différents suivant les types d'axes routiers et/ou une variation de la puissance en point par point au fur et à mesure de la nuit.

Suite à cette étude, un projet de rénovation chiffré pourra être établi. Il visera à réduire les coûts d'exploitation et de maintenance des points lumineux, tout en améliorant la sécurité et la qualité du parc d'éclairage public de la commune.

Le saviez-vous ?

Le SIVOM des 2 Cantons gère l'entretien et le remplacement de 7 000 points lumineux répartis sur 13 communes dont celle de Noyelles-les-Vermelles.

Les problèmes d'éclairage public signalés sur la commune sont systématiquement indiqués au Sivom des 2 Cantons qui intervient selon un calendrier établi par leurs services

Nouvel emplacement pour les conteneurs

C'est lors des réunions de quartier que le problème avait été soulevé par les riverains de la Rue Rodin.

Les solutions pouvant être apportées ont ensuite été étudiées par la municipalité. En effet, dans certaines voies sans issue de la commune, les camions de collecte des déchets de la Communauté d'Agglomération de

Béthune-Bruay ne pouvant effectuer de manoeuvre de retournement, les conteneurs ne sont pas collectés en porte à porte.

Ainsi, une solution a pu être trouvée pour les noyellois de la Rue Rodin puisque ceux-ci peuvent désormais regrouper leurs conteneurs sur l'espace aménagé sur la Rue des Résistants.



Des champions à la section Judo de la MJC

La section Judo de la MJC s'est illustrée lors des deux dernières compétitions amicales organisées par les clubs de Pont-à-Vendin et de Mazingarbe.

À chaque compétition ce sont plusieurs centaines de judokas qui se présentent sur les tatamis pour prétendre à la première place du podium.

Nos jeunes judokas noyellois n'ont pas démerité puisqu'ils se sont classés en majorité sur le haut du podium.

Pour le challenge de Pont-à-Vendin (17 clubs, 700 judokas) :

Ont reçu la Médaille d'Or : Manon Bocquet, Lena Gigot, Noe Leroy, Cesar Lippevelde, Paul Lippevelde, Lissandro Marechal, Chanelle Marguet, Victor Marguet, Quentin Van Hoecke, Joey Sanders, Alexandre Szkudlarz.

Pour le challenge de Mazingarbe, Noé Leroy et Cesar Lippevelde ont reçu la Médaille Or.

La section Judo de la MJC accueille 25 judokas de 5 à 15 ans qui s'entraînent les mardis et vendredis avec Thibault et Frédéric qui les félicitent pour leurs excellents résultats et leur assiduité.

« Le sens du sport n'est pas dans le score ou le record mais dans l'habileté et les moyens déployés pour y parvenir » (citation de Jigoro Kano, inventeur du judo), telles sont les valeurs enseignées à la section Judo de Noyelles-les-Vermelles.



Noyelles Village Internet

Le 1^{er} février, l'association des Villes Internet a récompensé les actions menées par la municipalité dans le domaine numérique en lui attribuant le Label Village Internet 2017 !

Seuls deux villages se distinguent dans les Hauts-de-France : Noyelles dans le Pas-de-Calais et Saulzoir dans le Nord.

Rencontre avec notre championne de Sambo

Nous avons la chance d'avoir de nombreux sportifs à Noyelles-les-Vermelles. Nous avons rencontré Ashley Breton, championne de France de Sambo.

Horizon : Ashley peux-tu te présenter et nous expliquer ta passion ?

J'ai 18 ans et je suis en 1^{ère} année de Licence à la fac de sport de Liévin. J'ai choisi la spécialité combat avec Lutte, Sambo et Judo.

J'ai commencé le Judo il y a plus de 10 ans à Noyelles. Puis j'ai intégré le club de Vermelles.

Jusqu'à l'année dernière je donnais des cours de Judo pour la section de la MJC mais, entre la fac, les cours de Judo, la compétition... il a fallu faire un choix. C'est à l'université que j'ai découvert le Sambo.

Horizon : C'est quoi le Sambo ?

C'est un sport qui vient de la Russie, ça n'est pas encore très connu. Il s'agit d'un mélange de Lutte et de Judo. On en respecte d'ailleurs les règles. La tenue de combat se compose d'une veste de kimono comme au Judo et d'un short comme en Lutte. Il existe le Sambo sportif ou de combat et on le pratique sur un tatami.

Horizon : Tu te distingues dans cette discipline ?

On peut dire ça... Je viens de remporter une compétition sur la première marche du podium. Je suis

championne de France de Sambo sportif et de combat en espoir féminin. Je suis aussi championne du département dans les catégories séniors et juniors. En Judo, la compétition est encore plus rude, je suis classée 5^{ème} en première division.



Ashley, ici en bleu

Horizon : Quelles sont tes ambitions pour la suite ?

Je vais préparer les championnats du monde qui ont lieu en fin d'année et je vais effectuer un stage de Sambo en Lituanie.

En mai a lieu un tournoi international à Paris et il y a aussi les stages Sambo de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) où j'aurai un entraînement intensif pour espérer être repérée pour intégrer l'équipe de France...

Je rêve de pouvoir participer aux jeux olympiques universitaires de Sambo.

Horizon : As-tu d'autres passions Ashley ?

Je pratique l'équitation également. Mais je n'ai plus que très peu de temps. Il faut que je me concentre également sur les autres matières que celles de la spécialité combat...

Il faut que je réussisse mes partiels pour passer en deuxième année. Par la suite, je poursuivrai avec un Master dans le but de devenir professeur des écoles.

Horizon : Quel est ton meilleur souvenir ?

Je suis assez fière de mes cinq gros

combats au championnat de France. Et j'ai de très bons souvenirs avec les autres sportifs. Le Sambo est une petite famille, j'ai d'ailleurs trois grands champions qui suivent mes vidéos sur ma page Facebook !

Horizon : As-tu un message à faire passer à nos lecteurs ?

J'invite tout le monde à essayer le Sambo. C'est un sport complet, pour taper, avec de la technique et une très belle mentalité. Il se pratique dans une ambiance moins stricte que le judo. On a par exemple le tapis rouge, les jeux lumières, la musique... pour les finales.

Budget 2017 : une gestion optimisée permet les investissements nécessaires

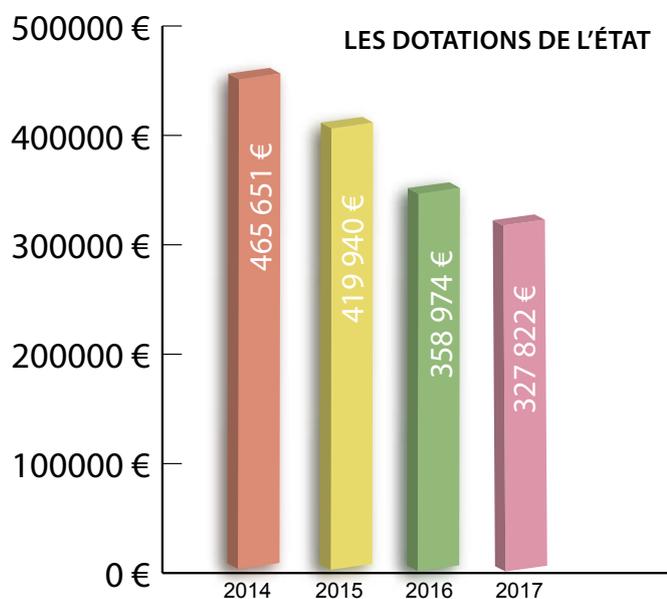
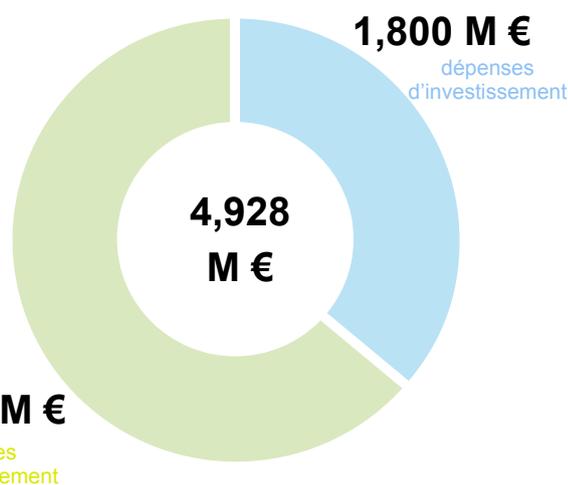
Le 11 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif de la commune pour l'année 2017.

Le budget est le fruit d'un long travail effectué par les services municipaux et les commissions d'élus. Ensemble ils ont étudié les informations résultant des orientations définies par le Conseil Municipal, les informations issues de la comptabilité des dépenses engagées ou à venir, et les informations communiquées par l'Etat (nécessaire pour connaître les recettes dont pourra bénéficier la commune).

Les services de l'Etat transmettent des informations qui conditionnent l'élaboration du budget de la commune. Il s'agit d'éléments nécessaires pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement, d'équipement, du montant de la dotation du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, du montant prévisionnel des bases de certaines taxes... Ces éléments sont absolument indispensables pour calculer les recettes de la commune.

Depuis plusieurs années ces dotations sont en baisse. C'est une nouvelle fois le cas cette année...

Le budget de la commune s'élève cette année à 4 927 661 € dont 1 799 275 € dédiés à l'investissement. À travers ce budget, la commune maintient son plan d'action et d'engagement 2010/2020 tout en gérant au plus juste les coûts de fonctionnement de la collectivité.



Une population qui augmente SOURCE INSEE



Des taux d'imposition communaux en baisse...

Concernant les taxes locales (taxe d'habitation et taxe foncière), **la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux** et même de les baisser pour atténuer l'augmentation liée à la revalorisation des taux de l'État et de la Communauté d'Agglomération.

En effet, l'État a décidé d'augmenter la valeur locative de 0,40% par rapport à l'année 2016, et le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruiay Artois Lys Romane a également décidé d'augmenter ses taux.

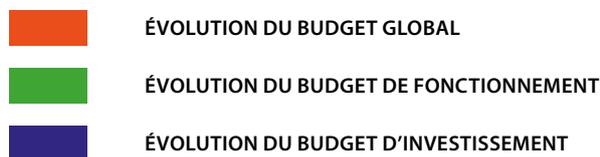
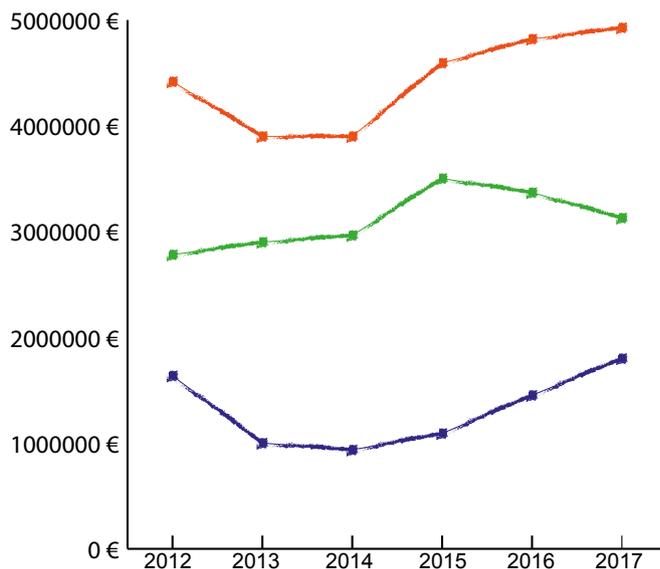
« Ce budget 2017 est marqué par une diminution des taux communaux.

Il a été établi au plus juste en essayant de réduire les dépenses de fonctionnement de chaque service. Une étude sera faite en 2017 pour continuer à réduire la pression fiscale communale : réduction ou suppression de certaines manifestations communales...

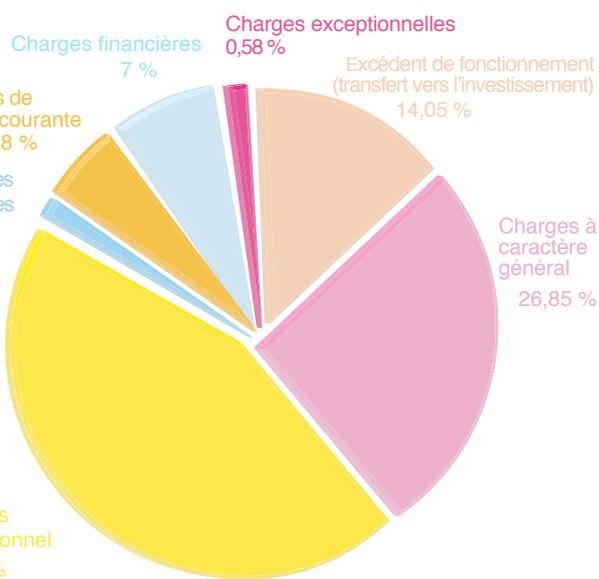
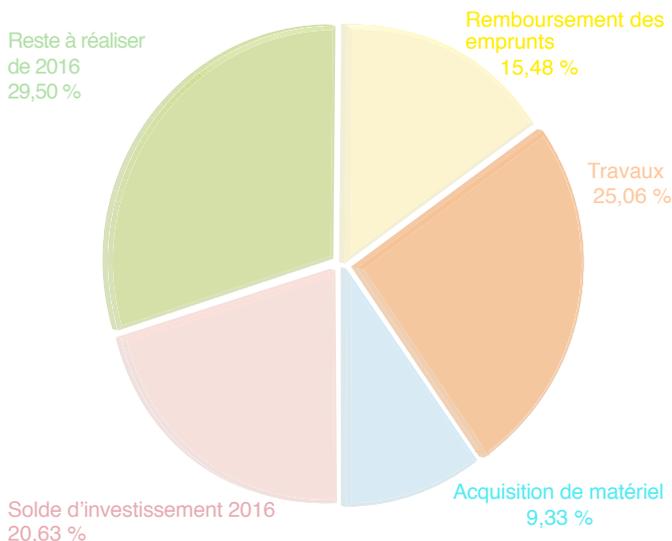
Les investissements sont réalisés en autofinancement par la commune, sauf pour le rachat du café qui sera réalisé avec l'aide d'un prêt. Cette acquisition est faite en espérant un retour sur investissement par les loyers prévus. D'autres investissements seront réalisés pour les services techniques. »

Léon Copin, Maire

ÉVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sensibilisation des jeunes piétons

En janvier dernier, encadrés par les agents du SIVOM des 2 Cantons, les élèves de CE1/CE2 de M^{me} Guedré ont appris à adopter les bons réflexes et comportements pour traverser la chaussée en toute sécurité :

- attendre sur le trottoir et non sur la chaussée,
- traverser sur les passages piétons,
- éviter de traverser aux endroits dangereux (entre deux voitures, dans un virage,...),
- se rendre visible,
- regarder à gauche et à droite puis encore à gauche ...



Parents, vous êtes les premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants !

Dès les premiers rayons de soleil, les petits noyellois enfourchent leur deux roues, vélo, trottinette... pour diverses balades à travers la commune. Il est important de rappeler aux enfants les règles de circulation et les dangers de prendre les sens interdits ou autres rues à contresens.



Carnaval au multi-accueil l'Orée du Jour



À l'occasion du carnaval, les enfants accueillis au multi-accueil l'Orée du Jour ont rendu visite aux « papys et mamies » à l'EHPAD les Héliantines.

Déguisés en princesse, chevalier, clown, cowboy ou encore en tortue les bambins ont déambulé de chambre en chambre en chantant diverses comptines reprises en chœur.

Inscription au multi-accueil l'Orée du Jour

Votre enfant a (ou va avoir) entre 2 mois et demi et 4 ans et vous souhaitez l'inscrire au multi-accueil l'Orée du Jour pour la fin d'année ? Ne tardez pas à prendre contact avec la structure, les places sont limitées !

Vous pouvez contacter Sandrine Delva, directrice de la structure au 03 21 26 64 30 ou par mail à s.delva@noyelleslesvermelles.fr.

Retrouvez plus de photos, toutes les informations et le bulletin d'inscription sur www.noyelleslesvermelles.fr (rubrique jeunesse).



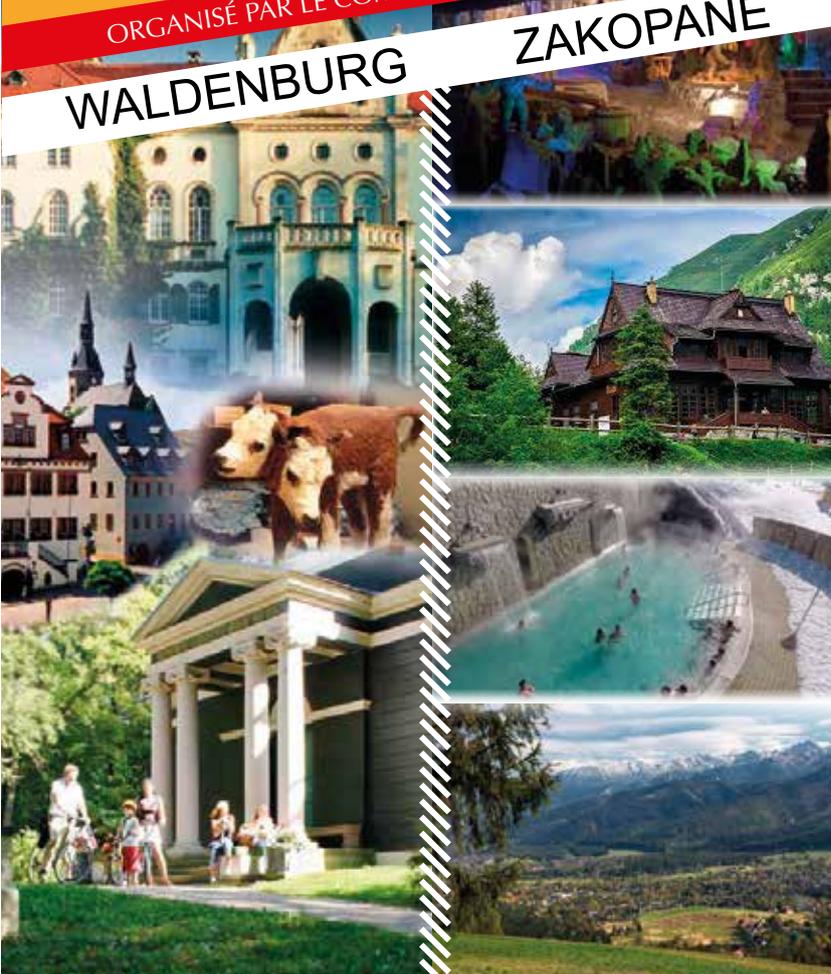


EUROPEAN TOUR 2017

VOYAGE D'ÉTÉ 12 - 16 ANS

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE NOYELLOIS

WALDENBURG ZAKOPANE



ALLEMAGNE

POLOGNE

TU SOUHAITES PASSER DES VACANCES INOUBLIABLES ?

Des séjours sont organisés conjointement par les municipalités française, allemande et polonaise pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Basés sur les échanges culturels, ces séjours représentent une occasion unique pour les jeunes de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de faire connaître leur mode de vie.

Séjour 12-14 ans

WALDENBURG - Allemagne

du samedi 8 au dimanche 16 juillet 2017

12 jeunes maximum (voyage en minibus)

Au programme : Musée et visite du château - Balade dans le Parc Grünfeld - Rafting sur la Mulde - Visite de la poterie - Barque ou pédalo - Visite de la Poterie Shopping - Piscine à l'hébergement

Séjour 14-16 ans

ZAKOPANE - Pologne

du dimanche 9 au dimanche 16 juillet 2017

14 jeunes maximum (voyage en avion)

Au programme : Hébergement à l'hôtel dans la ville de Zakopane - Visites - Thermes - Descente en radeaux - Balades diverses - Parc de jeux...

TARIFS Une participation de **170 €** pour l'**Allemagne** et de **220€** pour la **Pologne** est demandée pour chaque enfant inscrit. Elle comprend le transport, la pension complète et l'ensemble des excursions organisées. L'argent de poche n'est pas compris. Un paiement échelonné est possible*.

ON Y VA ? Une pré-inscription est nécessaire.

Contactez le service communication de la Mairie au 03.21.61.38.38 (choix 5) pour effectuer cette démarche. Une réunion d'information sera organisée en avril 2017. Un courrier sera envoyé aux jeunes pré-inscrits et à leurs parents.

Une carte d'identité en cours de validité aux dates des voyages est obligatoire.

* Conditions expliquées lors de la réunion d'informations



ALSH Février 2017

Au centre de loisirs, les enfants ne s'ennuient pas !

Pendant les vacances scolaires, de nombreuses animations, activités et sorties sont proposées aux enfants de Noyelles-les-Vermelles.

Betty, Sophie, Laurence, Mathilde et Pauline ont accueilli une quarantaine d'enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances de février. Mathieu Jazdzewski, animateur sportif, proposait des après-midis sportifs aux jeunes de 12 à 16 ans.

Hors vacances scolaires, le « sport jeune » permet aux enfants de 6 à 12 ans de se retrouver le mercredi après-midi de 14h à 16h pour diverses activités sportives proposées gratuitement par le service des sports.

Pour tout renseignement contactez M. Jazdzewski au 03 21 54 74 34 ou par mail m.jazdzewski@noyelleslesvermelles.fr



Job d'été en animation ou dans les services municipaux

Comme chaque année la municipalité propose à de jeunes noyellois de bénéficier d'un emploi saisonnier au sein des services municipaux.

Qu'ils soient techniques ou administratifs, ces emplois sont très prisés, car ils permettent d'acquérir une expérience professionnelle et surtout, quelques économies.

L'accueil de loisirs noyellois recrute également plusieurs animateurs ou animatrices diplômé(e)s du BAFD pour encadrer les enfants (noyellois en priorité).

Vous souhaitez postuler ?

Envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de motivation en mairie, à l'attention de Monsieur le Maire. Les candidatures seront examinées fin mai.

Les temps d'activités périscolaires

De nombreuses activités sont proposées aux enfants pendant les TAP. Les animateurs et bénévoles veillent à faire découvrir de nouvelles disciplines aux enfants.

Les enfants, selon leur âge et leur degré de maturité, peuvent accéder à des activités diverses et variées.

Le comité de pilotage des TAP s'est réuni en février afin de faire le point sur l'organisation actuelle. Il a été décidé de poursuivre ces activités les vendredis après-midi à la rentrée 2017.

L'achat du matériel, le bus ou encore les activités proposées à la base de loisirs de Noeux-les-Mines ont un coût non négligeable pour la municipalité.



Patinoire de Vermelles



Loisirs créatifs pour Pâques



Atelier couture



Initiation au ski



Création d'une fresque au restaurant scolaire

Accueil des nouveaux nés et nouveaux habitants

Le dimanche 19 mars, la municipalité a convié les nouveaux noyellois à une cérémonie pour leur souhaiter la bienvenue à Noyelles-les-Vermelles.

Les 30 familles ayant accueilli une naissance en 2016 et les 40 familles nouvellement arrivées sur la commune étaient conviées ainsi que les présidents d'association.

Monsieur le Maire a présenté l'activité économique

et associative de la commune ainsi que les nombreux services à la population...

Des cadeaux de bienvenue ont été remis aux petits et aux grands.



Mélanie accompagnée d'Annaëlle 2 ans et demi et de Gabriel 5 mois

« Nous habitons Noyelles depuis 2009. Cette cérémonie est l'occasion de rencontrer les membres

du Conseil Municipal. Nous étions déjà venus après la naissance d'Annaëlle et nous sommes venus pour recevoir le petit cadeau pour Gabriel. C'est vraiment sympa comme réception. »



Cécile et Franck étaient accompagnés de Victor et d'Eloi.

Ils se sont installés sur la commune en octobre 2016 mais les enfants n'y sont pas scolarisés.

« Je travaille à La Bassée, précise Cécile, nous sommes vraiment bien ici. À proximité de tout. Les enfants ont plein de questions à poser à M. le Maire... »

Concours des maisons décorées de Noël

14 noyellois s'étaient inscrits au concours cette année.



Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les participants au concours et leur famille pour une cérémonie de remise des récompenses.

Cette année encore, les lauréats du concours avaient fait des efforts pour

respecter les critères de classement que sont la beauté des installations lumineuses bien sûr, mais également les économies d'énergies.

En remettant une carte cadeau à chacun, M. le Maire a rappelé que celle-ci pouvait également servir à renouveler les plus anciennes guirlandes lumineuses pour les remplacer par des récentes, moins énergivores.

Classement 2016

GRIBOVALLE Jacqueline	1 ^{ère}
BOYER Pascal	2 ^{ème} ex
COPIN Véronique	2 ^{ème} ex
BRASSEUR Mélanie	2 ^{ème} ex
FORTRIE Laurence	3 ^{ème}
DUPONT Candide	4 ^{ème}
KACZOR Daniel	5 ^{ème}
DAVIGNY Bruno	5 ^{ème} ex
LEFEBVRE Stéphanie	6 ^{ème} ex
TILLIER Jean-Paul	6 ^{ème} ex
HAULT Emmanuelle	6 ^{ème} ex
LOUCHART Delphine	7 ^{ème}
DAVAULT Sylvie	8 ^{ème}
LAMBOTIN Godelaine	9 ^{ème}

Le dernier café du village sauvé !

Vous l'avez peut-être vu à la télévision ou dans la presse, la municipalité investit pour sauver le dernier café du village. Votre magazine municipal *Horizon* a rencontré Jean-Pierre Compagnon, futur gérant des lieux.

Horizon : M. Compagnon pouvez-vous vous présenter ?

J-P Compagnon : Je suis né à Noyelles en 1967 et depuis je n'en suis jamais parti. J'ai grandi dans ce village, je m'y suis marié et j'ai travaillé à Vibromat pendant 32 ans. Je me suis entre temps investi dans des associations : à l'ASN en tant que trésorier adjoint et à EDEN en tant que membre actif. Je fais également parti du Conseil Municipal depuis 2001. J'aime être au service de ma commune qui n'a cessé d'évoluer.

H : Qu'est-ce qui vous a poussé à reprendre le café ?

J-P C : C'est surtout l'envie de refaire vivre un endroit de convivialité dans la commune, un endroit où l'on peut discuter et se retrouver entre amis.

H : S'agit-il d'un gros investissement pour vous ?

J-P C : Il s'agit certes d'un investissement financier, mais aussi d'un investissement personnel, puisqu'il ne faut pas compter ses heures si l'on souhaite pouvoir faire revivre un lieu de convivialité ainsi que rendre un service de proximité aux Noyellois.

H : Quels sont vos projets pour le café du village ?

J-P C : Mon but est d'offrir le plus de services aux Noyellois, outre le café, la Française des Jeux et le tabac. J'ai effectué la demande d'obtention du PMU, de presse Nationale et Régionale, ainsi que de point Relais Colis. Un dépôt de pain sera également réalisé, la retransmission des matchs de Football sera aussi prévue comme tout autre évènement sportif et des soirées à thèmes seront organisées. Le café sera ouvert 7 jours/7 à partir de 6h30.

H : Allez-vous gérer cette affaire seul ?

J-P C : La journée je serai seul à gérer le café, mais le

soir et le week-end mon épouse ainsi que ma fille me donneront des coups de main et pourquoi pas, si cela marche bien, ne pas créer un emploi à temps partiel par la suite, cela signifiera que l'affaire est relancée.

H : Le bâtiment va-t-il être transformé ?

J-P C : Oui, un agrandissement est prévu en reprenant l'ancien salon de coiffure.

H : Quand allez-vous ouvrir le café ?

J-P C : Si tout se passe bien, une ouverture courant juin est programmée.

H : Le café va-t-il changer de nom ?

J-P C : Eh bien oui, le café changera de nom, et j'en ai d'ailleurs une petite idée...



M. Compagnon, expliquant ses projets à M. Le Maire

« J'espère vivement faire revivre ce café et y rassembler les jeunes comme les moins jeunes, c'est pourquoi je vous dis à très bientôt ! »

Pourquoi une telle couverture médiatique sur le rachat du café ?

Pourtant, ni M. Compagnon ni la mairie n'ont fait appel à la télévision. Le premier journal à avoir évoqué la situation du café est *La Voix du Nord* car monsieur le Maire avait abordé les difficultés de Claudine lors de la cérémonie des vœux de la municipalité en janvier. Les rédactions des journaux télévisés consultent la presse pour voir si certains sujets peuvent être repris. Les journaux nationaux sont friands d'histoires locales qui finissent bien. Nous avons donc eu la chance de recevoir TFI, France 2 et même RTL. C'est une belle publicité pour la commune.

Cérémonie de la citoyenneté

32 jeunes de 18 ans étaient conviés pour recevoir leur première carte d'électeur.

L'entrée en majorité des jeunes adultes est marquée par plusieurs événements importants. Même si l'obtention du permis de conduire est une des premières choses citées par les jeunes, le droit de vote est tout autant considéré comme une marque du passage à l'âge adulte.

La cérémonie de la citoyenneté officialise l'acquisition d'un droit, celui d'exprimer ses opinions par le vote.

Monsieur le Maire a remis à 13 jeunes adolescents leur première carte d'électeur lors de cette cérémonie. Il leur a rappelé également qu'ils ont l'occasion cette année de voter quatre fois, pour les élections présidentielles et les législatives.

« Vous avez une grande responsabilité pour cette première année de vote. Mais, vous exprimer lors de ces scrutins, vous permettra de râler par la suite. Celui qui ne fait pas son devoir de citoyen n'est pas légitime à quelques protestations par la suite. »

Un livret du citoyen présentant les fondamentaux de l'accession à la majorité civile (droits et devoirs) a été remis en complément de la carte d'électeur. Tous ont été invités à le lire avec attention.



32 jeunes majeurs étaient conviés à la cérémonie

Elections 2017, ce qu'il faut savoir...

Cette année, deux élections ont lieu : les Présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai et les Législatives les dimanches 11 et 18 juin.

Pour voter à Noyelles-les-Vermelles, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. Cette année une refonte des listes électorales a eu lieu. Les noyellois recevront donc leur nouvelle carte d'électeur avant le premier scrutin.

Les deux bureaux de vote, situés en salle Europa, seront ouverts de 8h à 19h, pour voter munissez-vous d'une pièce d'identité (obligatoire) et de votre carte d'électeur.

LE VOTE PAR PROCURATION :

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez vous faire représenter.

Vous devez faire la démarche, en personne, au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance muni d'une pièce d'identité.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit toutefois être inscrit sur les listes électorales de Noyelles-les-Vermelles et n'avoir reçu qu'une seule procuration établie en France.

Vous pouvez faire la démarche jusqu'à la veille du scrutin. Mais, en pratique, les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Le mandataire nommé ne reçoit aucun document. Vous devrez donc l'avertir de la procuration qui lui a été donnée et qu'il devra voter, muni de sa pièce d'identité, dans votre bureau, à votre place.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de vous orienter vers des oeuvres et des lectures passionnantes, nos bibliothécaires vous donnent les dernières infos culturelles et leurs coups de cœur. Les livres proposés sont évidemment tous disponibles dans notre bibliothèque municipale.



MAISON DES ASSOCIATIONS
(1^{er} étage avec ascenseur)

LUNDI de 15h00 à 18h00
MERCREDI de 14h00 à 18h00
 VENDREDI de 15h00 à 18h00
SAMEDI de 10h00 à 12h00

Facebook : Bibliothèque Noyelles les Vermelles



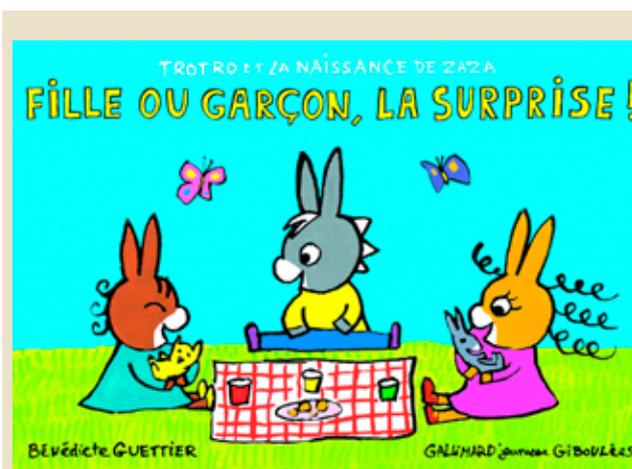
Catharina INGELMAN-SUNDBERG est un auteur suédois. D'abord archéologue, elle écrit de nombreux romans historiques.

Mais, bien vite, elle change de registre et le succès apparaît avec un premier roman très romanesque : "Comment braquer une banque sans perdre son dentier".

C'est l'histoire d'une bande de retraités (petits vieux et petites vieilles) qui décide de braquer un casino de Las Vegas. Ce livre drôle, grinçant, sans prise de tête, est tout simplement délirant.

Nous retrouvons nos papys et mamies farfelus, dans un second roman tout aussi hilarant : "Le gang des dentiers fait sauter la banque".

Si vous avez envie de passer un bon moment venez découvrir ces deux livres.



DU NOUVEAU POUR LES ENFANTS !

Une nouvelle collection "Trotro et la naissance de Zaza" est désormais à votre disposition.

Bénédicte GUETTIER nous offre ici des petits morceaux de vie du héros que les enfants adorent.

Du ventre de maman qui s'arrondit à comment s'en occuper en passant par la grande question "fille ou garçon", Trotro découvre pour la première fois son rôle de grand-frère avec toute la joie que cette naissance apporte.

Nos plus jeunes lecteurs seront ravis de retrouver leur âne préféré sous la forme de petits livres cartonnés, dont les histoires sont faciles à raconter aux plus petits ou à lire pour les plus grands qui commencent la lecture.

Plusieurs albums disponibles.

RETOUR SUR



20/01 Concert du Nouvel An



04/02 Salon Scrapbooking de la MJC



04/02 Assemblée Générale des Médailleurs du travail



04/02 Tournois de football de l'ASN



10/02 Anniversaires au restaurant scolaire



25/02 Soirée de gala de Variations

RETOUR SUR



23/02 Renouvellement du bureau du club des aînés

Présidente : Valentine DHENIN
Vice-Président : Adrien DUPONT
Secrétaire : Daniel FRERE
Secrétaire adjointe : Jocelyne ROSSERO
Trésorière : Marie-Josée LECLERCQ
Trésorière Adjointe : Monique MOLIN

Le club se réunit tous les jeudis après-midi à la salle Emilienne Moreau. Vous êtes retraités et avez plus de 57 ans ? Rejoignez le club !



02/03 Fête des grands-mères au club des aînés



L'équipe de Handball de la MJC se retrouve pour des entraînements le samedi soir de 19h à 21h à la salle de sport. « L'amusement est le maître mot de notre section de la MJC ! Tout le monde est bienvenu, si tu es âgé de 16 ans minimum, viens nous rejoindre ! »



Le 18 février 2017, Françoise Brenner adjointe au Maire a baptisé civilement Léna et Naël Brevart-Pinot qui ont reçu pour parrains Albert Pinot et Freddy Le Cruiec et pour marraines Marion Huber et Ludivine Ziemczak.

TÉLÉTHON 2016
Les noyellois et les associations locales se sont mobilisées en fin d'année pour le Téléthon.
Ce sont environ 1 000 € qui ont été collectés notamment grâce aux Sapeurs pompiers noyellois, à la MJC, aux Médailleés du travail, aux Anciens combattants et à All in Move ! MERCI



NUISANCES SONORES



Tondeuses, débroussailleuses et autres matériels de jardinage bruyants reprennent du service avec l'arrivée des beaux jours.

Par arrêté du Maire, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils bruyants et susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, doivent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30.

LE DEFENSEUR DES DROITS

Ce service public est chargé de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité dans le cadre des relations des usagers avec les services publics (administrations de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics...).

Il veille à défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant, à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité. Il veille également au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

La saisine du Défenseur des Droits est gratuite par courrier, par internet ou par l'intermédiaire d'un délégué. Vous pouvez contacter le délégué du Défenseur des Droits à Béthune au 03 21 61 50 50.

TRANQUILITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



Vous partez en vacances ? Optez pour l'opération tranquillité vacances !

Dix jours avant votre départ, remettez la déclaration d'absence (téléchargeable sur le site www.noyelleslesvermelles.fr, rubrique Mairie/Services/Police Municipale) en mairie ET déclarez votre départ au commissariat d'Auchy-les-Mines pour que des patrouilles de surveillance soient effectuées.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets verts assurée par les services de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane aura lieu tous les mercredis après-midi à partir de 13h30 du 5 avril au 29 novembre 2017.

Notez que :

- les déchets ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets,
- vous devez mettre vos branchages en fagots,
- si vous déposez vos déchets verts dans un sac (20kg maxi), ne le fermez pas. Le service de collecte reprendra les sacs. Si vous souhaitez les conserver, il vous faudra mettre un récipient à proximité pour que les agents les y déposent,
- Le volume présenté doit être raisonnable et limité à 1m³

Pour toute question contactez le service de collecte au 03 21 57 08 78

Collecte des encombrants le 22 juin 2017



Infos pratiques

noyelles & vous
Retrouvez l'info pratique
tous les mois.

MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

↳ Direction générale

Mme Anne-Sophie HANNOT

↳ Police municipale

M. Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 42

↳ Services Techniques

M. Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

↳ Multi-accueil "L'Orée du Jour"

Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

↳ Bibliothèque (Hors été)

Maison des Associations (étage)

- Lundi de 15h00 à 18h00
- Mercredi de 14h00 à 18h00
- Vendredi de 15h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Facebook :

Bibliothèque Noyelles les Vermelles

↳ Aide à domicile CIASFPA RADAM

426 rue des résistants
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 14 93

↳ EHPAD les Héliantines

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 66 56 95
Siège : 03 21 64 34 11

↳ Permanence des élus

Léon Copin, Maire
uniquement sur rendez-vous au
03.21.61.38.38

Bruno TRACHÉ

Adjoint à la culture, aux fêtes, aux
relations avec les associations et à la
communication

Mercredi de 16h00 à 18h00

Philippe BOULERT

Adjoint à la sécurité publique, à la
circulation, au cadre de vie, à la vie
quotidienne et au développement
durable

Vendredi de 18h00 à 19h30

Françoise BRENNER

Adjointe aux finances, à l'emploi et aux
relations avec le personnel

Mardi de 18h00 à 19h00

André PRUVOST

Adjoint au sport et aux travaux

Jedi de 17h00 à 19h00

Marie-France BOCQUET

Adjointe à l'éducation, à
l'enseignement, à la petite enfance et à
la jeunesse

Mercredi de 14h00 à 15h00

Etat civil 2017

Premier trimestre

Naissances

ROSE Layana le 7 janvier

DOUVRY Eleanor le 31 janvier

LEMAIRE Yukiné le 14 février

LAURENT Nathan le 21 février

POULLAIN Romain le 24 février

Mariages

COMYN Philippe le 18 février

DUBUS Florence le 18 février

Décès

CARON Raymond le 04 janvier

PLACE Michel le 09 janvier

FOUCAULT Germaine le 08 février

BAERT Marie le 18 février

HAUTECOEUR Geneviève le 25 février

CUVELIER Renée le 26 février

GRIBOVAL Emélie le 22 mars

Vendredi 19 mai c'est la 18^e édition de la Fête des Voisins invitez vos voisins à prendre un verre !

la fête
des
voisins



Grâce à son adhésion à l'association Immeuble en fête, la municipalité met à votre disposition différents accessoires au logo de la fête des voisins : **badges, ballons, gobelets, T-shirts, nappes, invitations...**

Pour les obtenir, inscrivez-vous en Mairie auprès de Bruno Traché, 1^{er} adjoint, les mercredis de 16h à 18h.



Participez au concours photos !

La municipalité vous propose un jeu concours à l'occasion de la fête des voisins. Pour participer, partagez vos photos de la fête des voisins sur la page facebook du village. Comment ça marche ?

1. Prenez la photo la plus originale de votre tablée le soir de la fête des voisins,
2. Envoyez-la en message privé avec les coordonnées du référent de votre secteur quartier, rue, immeuble... sur la page Facebook de la commune : Ville de Noyelles-les-Vermelles,
3. Les photos seront publiées dans un album public et la photo qui obtiendra le plus de « j'aime » avant le 28 mai (inclus) aura remporté le concours. Les gagnants remporteront un lot offert par la municipalité.